



S' KR Ü T T B L Ä T T

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 3 / 144 / 2015

le 13 avril 2015

À la croisée des chemins...

Le Conseil municipal vient de voter le budget de la commune pour 2015. Il a porté le taux des impôts locaux, soit + 1 %, de 11,11 % à 11,22 % pour la taxe d'habitation, de 8,32 % à 8,40 % pour la taxe foncière (bâti) et de 51,43 % à 51,93 % pour la taxe foncière (non bâti), le taux de 17,74 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises restant identique à celui des années passées. Cette augmentation assure un produit supplémentaire pour la commune de 843 €, alors que le produit total attendu est de 88 762 € dont il faudra reverser d'office 13 188 € à l'État au titre du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR).

Pas de miracle et pas de suspense...

Pour les petites collectivités rurales comme la nôtre, les temps sont durs et ils seront encore plus critiques dans les prochaines années, avec la baisse des dotations et des subventions, voire la suppression pure et simple de crédits (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle).

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 221 552 € pour la section de fonctionnement qui comprend les charges à caractère général (entretiens divers, fluides, assurances...), les charges de personnel, les autres charges de gestion courante (contributions, subventions...), autrement dit des dépenses incontournables, que nous prévoyons au plus juste.
- 513 418,28 € pour la section d'investissement, montant qui a priori peut faire rêver, mais dont il convient de déduire les coûts liés aux engagements déjà pris (travaux école, PLU, études...). En réalité, il reste un solde de quelque 300 000 €, qui représente les économies réalisées à ce jour, depuis l'opération d'aménagement des rue et place de l'église, et qui devait encore être abondé pour permettre la mise en œuvre d'un futur projet tel que la réhabilitation du presbytère, avec éventuellement le transfert de la mairie au rez-de-chaussé.

Hélas ! Par une ordonnance du 26 septembre 2014, l'État maintient l'obligation de la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public, dont

ceux non conformes au 31 décembre 2014 devront faire l'objet d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015. La mise en place de cet Ad'Ap va correspondre à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Le coût annoncé relatif à la seule mise en accessibilité des bâtiments communaux (mairie-local pompiers, salle des Marronniers-bibliothèque, salle des fêtes, église et presbytère) avoisinerait justement les 300 000 € ! Dans ce dossier complexe et technique, l'ADAUHR assistera la Commune qui l'a chargée, pour un montant de TTC 11 283 €, de réaliser l'étude de faisabilité pour la mise en accessibilité et la restructuration des bâtiments concernés.

Autant dire qu'au vu du rendu de cette réflexion qui nécessitera plusieurs réunions de travail, des priorités devront être fixées, dans le cadre de ces travaux d'accessibilité, qui, à eux seuls, mangeront toutes les économies emmagasinées, alors que dans le même temps, l'État baisse ses dotations ! Tout cela, au détriment d'autres projets d'intérêt général, que le Conseil municipal aurait souhaité pouvoir engager dans les années à venir.

Nous nous trouverons à la croisée des chemins...

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 7 avril 2015 et informations diverses

- **Urbanisme :** les déclarations préalables à la prolongation, sur 3 mètres, d'un abri-bois ne dépassant pas la hauteur du mur mitoyen, au 1 rue des Vanneaux, présentée par M. Jean-Claude JAEGLI, et à l'installation d'un abri de jardin en bois au 13 rue de la Blind, présentée par M. Davy STOECKLIN, sont transmises à la Direction Départementale des Territoires pour instruction.
- **Acquisition d'un chauffe-eau à la salle des fêtes :** le chauffe-eau (10 litres) au bar de la salle des fêtes étant hors service, le Conseil municipal a décidé de le remplacer par un nouvel appareil électrique selon une offre de prix de Willy LEISSNER de Colmar (uniquement fourniture) pour un montant de HT 156 €, soit TTC 191,20 €.
- **Renouvellement des contrats d'assurances des risques statutaires encourus par le personnel :** le Conseil municipal décide de participer à la consultation organisée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin en 2015.

- **Avis portant sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil municipal de Wickerschwihr, le 9 mars 2015 :** ayant plus particulièrement relevé le classement en Ub de quatre parcelles contiguës à la rue de la Chapelle et l'emplacement réservé correspondant prévu au profit de la Commune de Wickerschwihr, ayant pour objectif l'« élargissement de 3 mètres de la rue de la Chapelle en vue de la réalisation d'un lotissement », le Conseil municipal donne un avis favorable au projet de PLU de Wickerschwihr.

- **Évocation de diverses réunions par le Maire :**
 - Le 3 mars 2015, Comité Syndical du SCOT Colmar Rhin Vosges : examen des documents budgétaires, maintien de la contribution financière des communes et intercommunalités.
 - Le 11 mars 2015, rencontre des maires de la CCPRB avec le Préfet au sujet de l'évolution de l'intercommunalité dans le secteur : le préfet sera ferme, conseillant le processus de démembrement de la CCPRB et le rattachement des communes à la CAC, et s'opposant à toute création d'un syndicat.
 - Le 12 mars 2015 - Conseil de Fabrique : examen du budget 2015
 - SIACCA : séance budgétaire ; la dénomination du syndicat reste inchangée, dans l'attente des nouvelles compétences qu'il est susceptible d'exercer après l'adhésion des communes de la CCPRB à la CAC.
 - Le 18 mars 2015, Conseil communautaire du Pays du Ried brun : examen des divers comptes et budgets Eau – Assainissement – Général ; les recettes (dotations de l'État et de la CAF) sont en baisse, mais maintien des taux d'imposition.
 - Le 22 mars 2015, Commission Communale des Impôts Directs : un point particulier est fait sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.
 - Le 25 mars 2015, Bureau de la CCPRB ; Riedwihr est concerné par l'appel d'offres GAZ pour l'école, avant le 31/12/2015.
 - Le 26 mars 2015, Assemblée Générale 2015 des Anciens Combattants UNC – AFN de Riedwihr-Wickerschwihr

- **Bilan d'activité des gardes de la Brigade verte à Riedwihr, du 1er au 28 février 2015.**

- **Quête 2015 en faveur de la lutte contre le cancer :** la récente quête à domicile, avec le concours bénévole de Jacqueline ULSAS et Paulette UTARD, a permis de collecter 2 225,30 €. Merci aux généreux donateurs et aux fidèles quêteuses !

- **La fête de la Victoire** : cette commémoration sera célébrée à Riedwihr, le 8 mai 2015 à 19 heures, sur le parvis du Monument aux Morts. Les Habitants sont invités à la cérémonie qui est suivie du verre de l'amitié dans la Salle des Fêtes.
- **Grand anniversaire** : la municipalité a eu le plaisir d'adresser ses vœux et ceux de la population à Mme Anne-Marie UTARD, à l'occasion de son 85^e anniversaire (16 mars 1930).

Opération Haut-Rhin Propre 2015 : satisfaction unanime

Le Conseil municipal a souhaité conférer une signification particulière à cette nouvelle édition de la fête de la nature. 32 personnes se sont inscrites à cette action de promotion de l'environnement, permettant la constitution de quatre équipes, trois ramassant les déchets à travers le ban communal et aux environs du village et un groupe qui, avec l'agent communal, a nettoyé les jardins communaux derrière l'église et le presbytère et a sorti un arbre du lit de la Blind, empêchant l'écoulement normal de l'eau. Dans son mot d'accueil, le Maire a tenu à signaler que cette opération s'inscrit pleinement dans ce qu'on appelle aujourd'hui « journée citoyenne » et que les municipalités successives de Riedwihr ont déjà mis en œuvre par le passé, lors de diverses opérations (peinture des façades de l'église et du clocher, du presbytère, de l'école et de la salle des fêtes, enlèvement de la baraque sur la place de l'église...) ; il a également insisté sur la symbolique de la journée Haut-Rhin Propre et, faisant référence au « vivre ensemble », s'adressant plus particulièrement aux jeunes, leur a rappelé l'importance du respect dans notre société, respect de l'autre et aussi de l'environnement, toute l'année. La partie conviviale qui a clos cette belle action citoyenne, a contribué à resserrer les liens entre tous les participants.

COMMUNICATION

de l'Amicale des Donneurs de Sang de JEBSHEIM-RIEDWIHR

En France, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour ; en Alsace, les besoins en produits sanguins représentent 450 dons par jour ! Si vous avez entre 18 et 70 ans, vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang.

Alors n'hésitez pas ! Venez à la collecte de **Jebsheim**, qui aura lieu le **jeudi 16 avril 2015 de 16 H 30 à 19 H 30** à la salle polyvalente.

Une collation sera servie par l'amicale à chaque participant et un ticket de cinéma sera offert à tous les nouveaux donneurs ! Nous vous attendons nombreux !